

Fiche formation

Intitulé de l'action : **Technicien agricole**

Titre professionnel reconnu de niveau IV

Certifié par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UNMFREO)

Public concerné, nombre,	Salariés, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle
Prérequis, modalités d'accès	<p>Conditions d'entrée et prérequis nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un niveau 3 • Disposer d'une expérience professionnelle, hors formation initiale dont apprentissage, de préférence dans le secteur agricole, de 6 mois pour candidater à l'attribution du bloc de compétences n° 3 « Entrepreneuriat », • Manifester une aisance à l'écrit et à l'oral ainsi qu'un degré d'engagement et de maturité du projet personnel (évalués lors de l'entretien individuel) • Entretien individuel • Tests de positionnement à l'entrée en formation • Accessible aux personnes handicapées sur avis médical
Présentation générale (problématique, intérêt)	<ul style="list-style-type: none"> • Le « Technicien agricole » s'approprie l'évolution du contexte global et local de l'exploitation agricole. Il adapte la stratégie commerciale à cette évolution et organise la conduite durable des activités. Il réalise et/ou fait réaliser les travaux agricoles. Il produit, collecte et analyse les données techniques, méthodologiques, juridiques, économiques et financières de l'entreprise agricole. Il formule des diagnostics de sa situation. Il anticipe les effets des choix et décisions et élabore des scénarios prospectifs de son évolution.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Obtention d'un titre de niveau IV</u> . Arrêté du 11 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 21 Juillet 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications Ce titre est accessible par la VAE, renseignement auprès de notre établissement. Code RNCP 12815 – Code NSF 210 – Code Rome A 1302 - Nomenclature européenne niveau 4 – Code CPF 247829. <p>Le parcours conduisant à la délivrance du titre « Technicien agricole » a pour objectif de préparer des professionnels à participer au management général de l'entreprise agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Acquérir la capacité pour l'installation en agriculture</i> • <i>Travailler sur les compétences du chef d'exploitation</i> • <i>Développer son expérience professionnelle</i> • <i>Acquérir le niveau IV pour l'installation en agriculture</i>
Contenu de la formation	<p>Contenu de la formation en 3 blocs de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bloc 1 : Coordination, conduite durable et développement des activités agricoles de l'entreprise • Bloc 2 : Gestion des relations, de la situation économique et financière de l'entreprise agricole • Bloc 3 : Entrepreneuriat <p>Validation de Certiphyto et CACES A</p>

<p style="text-align: center;">Modalités pédagogiques</p>	<p><u>Moyens pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une équipe pédagogique EXPERTE pour assurer la formation «Technicien agricole » • L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes du domaine de l'agriculture et titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation de formations. • L'animation de la formation est effectuée en totale conformité avec le référentiel pédagogique de l'organisme certificateur délivrant ce diplôme. • La lisibilité de la formation est appliquée à travers un référentiel de formation détaillé et précis. • <p><u>Outils pédagogiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Salle de cours équipées et dédiées à cette formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Tableaux, vidéoprojecteurs disponibles dans toutes les salles - Réseau informatique accessible dans toutes les salles de l'établissement (connexion internet haut débit), salle informatique, bâtiments et matériel conforme à la réglementation • <u>Matériels et installations spécifiques :</u> sur le site de la MFR ou sur des exploitations de proximité (commune de VERCEL) : le transport éventuel est assuré par la MFR <p><u>Métiers de l'agriculture et de l'élevage : découverte, présentation et utilisation éventuelle suivant la législation en vigueur des matériels suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel nécessaire à l'approche du troupeau et de la manipulation - Matériel nécessaire à l'utilisation des différents outils (Equipements de protection individuelle) - Matériel automoteur et manuel utilisé sur les exploitations agricoles - Atelier de travail appartenant à l'établissement de formation : soudure, affûtage... <ul style="list-style-type: none"> • <u>Modalités :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Uniquement en présentiel • <u>Stage en entreprise</u>
<p style="text-align: center;">Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler la conduite durable de l'activité agricole et à en formuler un diagnostic • Proposer des voies d'amélioration et/ou de développement de l'activité agricole adaptées à l'évolution du contexte et du marché • Réaliser l'activité agricole de production de biens ou de services • Participer aux collectifs de travail et d'échanges de l'entreprise agricole • Gérer la situation économique et financière de l'entreprise agricole • Formuler des diagnostics globaux de l'entreprise agricole • Proposer des scénarios d'évolution de l'entreprise agricole
<p style="text-align: center;">Durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Durée :</u> 1400 h : 700 h de présentiel au centre de formation et 700 h en entreprise. • 35 heures semaine • Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13 h30 à 17 h 30 avec une pause à 10 heures et 15 heures) sauf le lundi début à 10 h et vendredi fin à 16 h 30
<p style="text-align: center;">Dates</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivant calendrier de l'établissement ou commande spécifique d'un financeur • 1 seule session par an avec possibilité d'entrée en cours de formation après validation de parcours par la responsable de formation, nous consulter.
<p style="text-align: center;">Lieu(x)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Lieu :</u> Maison Familiale Rurale de Vercel, 36 rue de Jésus 25530 Vercel 03 81 56 39 40 – mfr.vercel@mfr.asso.fr • <u>Références de l'établissement :</u> N° de Déclaration d'Existence : 43250148225 – N° Siret : 77835631100010 - Statut juridique : Association loi 1901 – N° Déclaration à la Préfecture : 2006-2403-01496 – Organisme référencé qualité.

	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement permettant l'accès aux personnes handicapées
Coût par participant	<ul style="list-style-type: none"> • Formation : 6405 € (Etablissement non soumis à la TVA) • Repas possible en restauration scolaire : nous consulter • Internat possible en pension complète : nous consulter • Salle de repos disponible gratuite : Chauffée avec microonde et réfrigérateur à disposition pour un repas tiré du sac • Parking : Gratuit à disposition • Navette gratuite possible pour les stagiaires utilisant le train : <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge le lundi à 08 heures 15 en gare de Valdahon pour accéder à la MFR - Départ le vendredi à 16 heures 30 de la MFR pour un retour en gare à Valdahon.
Responsable de l'action, Contact	<ul style="list-style-type: none"> • Nom, Prénom du responsable de l'action : Mme CLEMENT Christelle christelle.chezeau@mfr.asso.fr 0381563940
Formateurs, animateurs et intervenants	CLEMENT Christelle - AMIOT Christian - AMIOT Clémence – PIERRE Florence – MANZANO Sandrine – BARBIER Marion - VIENE Marine – ROMARY Audrey – BLONDON Yann – TONNIN Christian – ZEDAK Anthony – TAILLARD Didier – GOGUEL Bernadette
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le centre de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un bilan est fait chaque début et fin de semaine par le coordinateur - Les stagiaires émargent tous les jours une feuille de présence - Des tutorats sont programmés par les encadrants - Les intervenants – formateurs émargent le présentiel des stagiaires • En entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - Des émargements journaliers sont mis en place. - Une visite est faite par l'OF auprès du tuteur et un bilan est établi. • En fin de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire bénéficiera d'un ensemble de documents retraçant : - Un bilan de son parcours - Les attestations et diplômes validés au cours de son cursus de formation • A l'issue de la formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi des candidats est réalisé à 6 mois et 1 an.
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Examen : <ul style="list-style-type: none"> • Evaluations en cours de qualification • Evaluations en fin du parcours de qualification • Validation du Titre Certification Technicien Agricole (niveau 4) de l'UNION des MFR, reconnu par le RNCP • Validation indépendante de Bloc de compétences • Fin de l'action : <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (<i>tour de table et bilan écrit</i>). • Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid »
Passerelles et débouchés possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitations agricoles individuelles ou sociétaires • Services de remplacement à destination des agriculteurs-trices, • Services techniques ou des équipes technico-commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier ou de croissance... <p><u>Poursuites d'études :</u> CS et BTS dans le domaine agricole</p>